

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-003234

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6405

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

EL ASLI HOUSSAINE

Date de naissance : LE 28/3/1964

Adresse :

LOT LINA, N° 216, Sidi Mazzouf, Casablanca

Tél. : 0661413586

Total des frais engagés :

1611,6

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/09	2023	154 ECG 30	100	<p>DR. BENJELLOUN Mohamed Barim 19</p> <p>CARDIOLOGUE</p> <p>1rd Al Oodz (Ain Chock)</p> <p>51 Jardin Al Oodz California Appr 38</p> <p>(En Face poste Police et concessionnaire RENAULT)</p> <p>Tél: 0522 52 57 45 - GSM:</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE HUSSAIN MOULANA CAFÉ Tél : 05 22 32 31 Fax : 05 22 32 32 32 Secteur International Sidi Moulouf - Casablanca	25.10.2013	1311,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr BENJELLOUN Mohammed Karim

Spécialiste des Maladies du Coeur et des Vaisseaux

Hypertension Artérielle, ECG (tracé du coeur)

Cholestérol, Holter ECG et Tensionnel

Diplômé d'Echocardiographie Doppler

BORDEAUX



الدكتور بن جلون محمد كريم

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

والضغط الدموي - الكوليسترول

التخطيط الكهربائي للقلب، المولتر

الفحص بالصدى

جامعة بوردو

Casablanca, le ٢٥ / ٢٠٢١

Dr. BENJELLOUN Mohammed Karim
CARDIOLOGUE
Bd Al Qods (Ain Chock)
511 Jardin Al Qods California Apt. 38
(En Face porte Police et concessionnaire RENAULT)
Tel: 0522 52 57 45 - Gsm: 0522 52 57 45 -
Signature (N°: 1)

SV

SV SV

SV

3160 -

- peroplex (N°: 1)

27300 -

- Exforge 116 : 1 --

16700 -

- cestrex 10 (N°: 1)

127.00 -

- physiomed (N°: 1)

SV

SV

PHARMACIE MOURADIA CASA SARLAJ
Mme HILAL NADIA BEN SOULAMI
Bd 5015 Lot 15 52 57 45
ICE: 00160788000033 - NIP: 02043702

1311.60 --

(١٦ ٣ mrs)

Dr. BENJELLOUN Mohammed Karim
CARDIOLOGUE
Bd Al Qods (Ain Chock)
511 Jardin Al Qods California Apt. 38
(En Face porte Police et concessionnaire RENAULT)
Tel: 0522 52 57 45 - Gsm: 0522 52 57 45

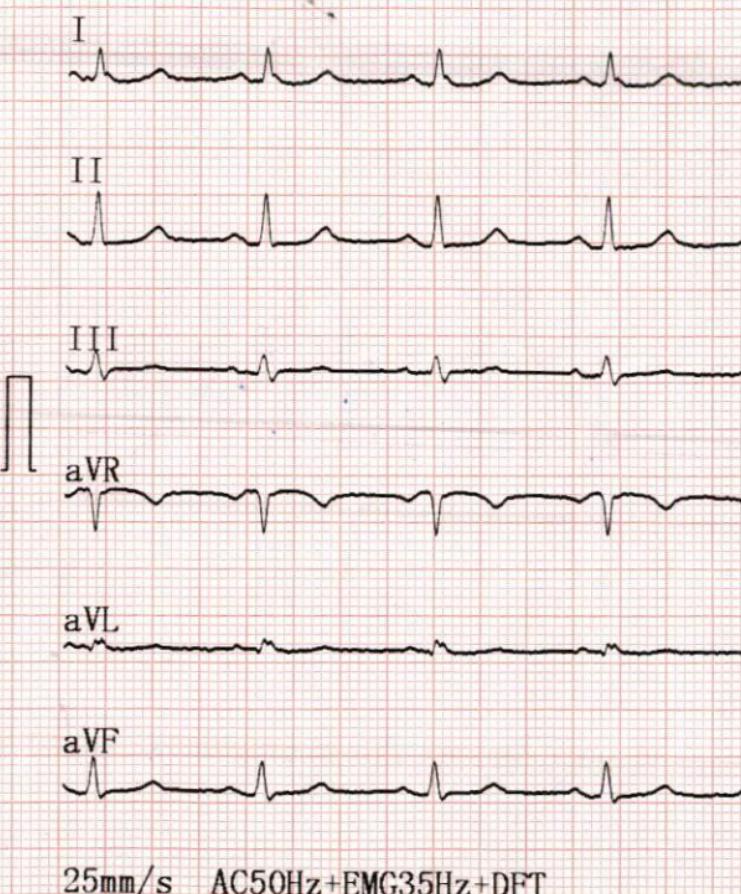
Maphar
Bd Aïkミム N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V : 167,00 DH
6 118001 183111

Maphar
Bd Aïkミム N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V : 167,00 DH
6 118001 183111

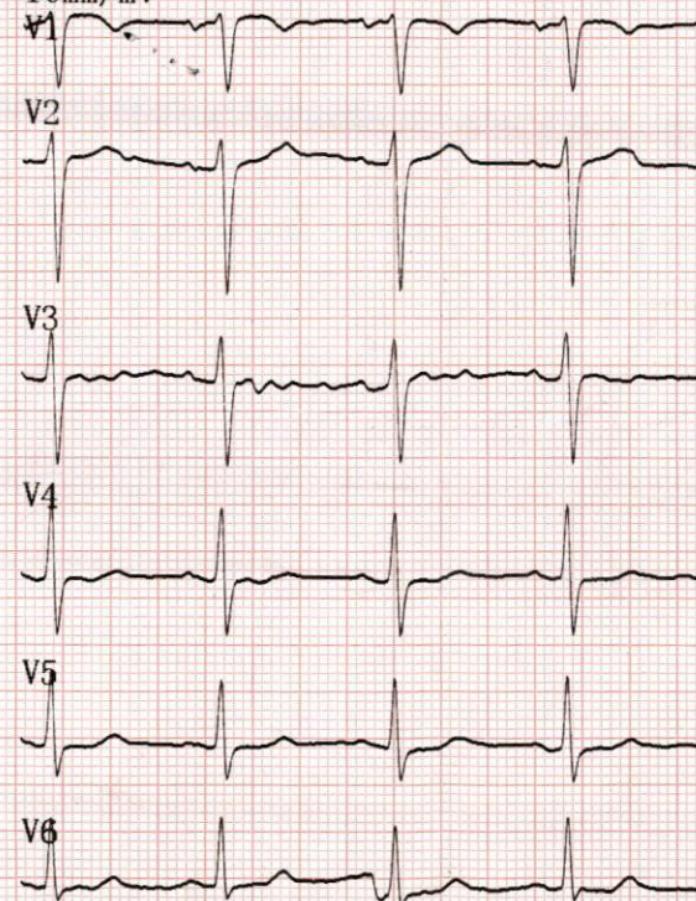


31,60

AUTO 10mm/mV



10mm/mV



2023-10-25 13:06

ID: 501AFT
Nom: Dr. BENJELLOUN Mohammed Karim
Taille: 175 cm
FC: 142 bpm
Intervalle PR: 0.12 ms
Durée P: 0.125 ms
Durée QRS: 0.100 ms
Durée T: 0.232 ms
QT/QTc: 0.88/0.90 ms
Axe P/QRS/T: 0/45/55 deg
R(V5)/S(V1): 0.71/0.74 mV
R(V5)+S(V1): 1.45 mV
<<Conclusions>>

Médecin _____

Dr. BENJELLOUN Mohammed Karim
CARDIOLOGUE
Bd Al Qods (Ain Chock)
511 Jardin Al Qods California Apt 38
Face poste Police et concessionnaire RENAULT
Tél: 0522 52 57 45 - Gsm: _____

Dr. BENJELLOUN Mohammed Karim
CARDIOLOGUE
Bd Al Qods (Ain Chock)
511 Jardin Al Qods California Apt 38
Face poste Police et concessionnaire RENAULT
Tél: 0522 52 57 45 - Gsm: _____

mmHg